



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Rauzan

Séance du 2 septembre 2026



Nbre de Conseillers en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

Absents : 4

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Pouvoir : 4

L'an deux mille vingt six, le deux septembre, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christophe QUEBEC

Date de la convocation : 26/08/2026

Présents : Christophe QUEBEC - Sandrine LACOUR – Romain CHARDON - Florence LOBRE - Josselin BOULAHBAS - Sophie MARCOCCIO – Guy CAMON - Sophie FOURNIER - Didier HENRY - Patrick NARDOU – Erika VASQUEZ

Excusés : Julie MICOULAS - Philippe GUERRIER - Alice DENIS - Vincent JOLY

Pouvoirs : de Julie MICOULAS à Sandrine LACOUR
de Philippe GUERRIER à Romain CHARDON
d'Alice DENIS à Christophe QUEBEC
de Vincent JOLY à Sophie FOURNIER

Secrétaire de séance : Sophie FOURNIER

2026 – D44 : DECISION MODIFICATIVE N°2 – OUVERTURE DE CREDITS AU COMPTE 165 « DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS »

M. le Maire explique qu'il est nécessaire de prendre une autre décision modificative pour abonder le compte 165 "dépôt et cautionnement". En effet, deux dépôts de garantie versés par des résidents de la Résidence autonomie Lansade ont été restitués. Ces remboursements ayant été imputés sur les crédits ouverts au chapitre 16, il convient de réabonder le compte 165 « Dépôts et cautionnements reçus » à hauteur de 1 000 €. Ce financement est assuré par une diminution des crédits inscrits au compte 615228 « Entretien et réparations sur autres bâtiments », par l'intermédiaire du virement à la section d'investissement (023/021).

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la décision modificative suivante :

Section de fonctionnement

Compte 615228 : – 1 000 €

Compte 023 : + 1 000 €

Section d'investissement

Compte 021 : + 1 000 €

Compte 165 : + 1 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de valider la décision modificative n° 2 telle que présentée et charge M. le Maire de signer tout document nécessaire à la réalisation de cette opération.

Fait et délibéré le 2 septembre 2026

Envoyé en préfecture le 14/09/2026

Reçu en préfecture le 14/09/2026

Publié le

ID : 033-213303506-20260902-2026D44-DE

Berger
Levrault

La secrétaire de séance,

Sophie FOURNIER



Le Maire,

Christophe QUÉBEC

